



Traité Kilaïm

Michna 8 - Chapitre 9

אין אסור משום כלאים אלא טווי וארוג,
שנאמר (דברים כב, יא): "לא תלבש שעטנז",
דבר שהוא שוע טווי ונוז.
רבי שמעון בן אלעזר אומר:
נלוז ומליז הוא את אביו שבשמים עליו:

[Selon la Torah,] il n'y a [que la laine et le lin] filés puis tissés [ensemble] qui sont concernés par la loi des mélanges interdits, car il est dit (Dévarim 22,11) : « Tu ne t'habilleras pas d'une étoffe mixte » ; [le mot cha'atnez est composé de trois mots :] choua' - cardé ; tavouy – filé et nouz – tressé [de deux fils]. Rabbi Chimon ben El'azar dit : [celui qui porte un vêtement cha'atnez] est tordu (naloz) et détourne (méliz) de lui son père qui est au Ciel [qui Le jugera sévèrement].



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions